

Dans notre maison est un coffret qui appartient depuis plusieurs années à la famille de mon père. Ce coffret est précieux : il renferme des documents poussiéreux et vénérables concernant son histoire, le plus vieux datant de 1691.

Je crois bien que mon père ne les a jamais lus : ce passé ne l'a pas réellement intéressé.

Comme tout ce qui concernait sa propre famille d'ailleurs.

Je savais par les confidences de ma mère que nous étions apparentés (par je ne sais quel moyen) à un célèbre chercheur qui travailla sur le radium, qu'une fondation bordelaise portait même son nom, que le frère de cet homme avait été le taxidermiste de la croisière noire Citroën, qu'un de nos aïeux avait fondé l'Ordre des Greffiers de France, que nous comptions aussi quelques chevaliers, des sénéchaux, des hommes de robes et quelques ministres spirituels... Que sais-je encore ou plutôt, que ne sais-je toujours pas...

Quelques ancêtres, comme bien d'autres, avaient cherché fortune dans les Isles...

Tous ces fantômes qui se pressent derrière moi ne m'ont jamais impressionnée.

Seule la curiosité m'a poussée à feuilleter les vieux papiers, et mon attention a été attirée par un paquet de lettres jaunies, nouées d'une simple ficelle, au bout de laquelle restaient quelques fragments de cire rouge.

J'ai dénoué la ficelle... et j'ai éprouvé, en lisant des mots écrits depuis plus de 150 ans une profonde émotion.

Un monde passé, un mode de vie, l'amour inquiet d'un père pour son fils.

Voici ce qu'écrivait un de mes arrière-grands-oncles,
demeurant à ST PIERRE DE LA MARTINIQUE, à son
fils FREDERIC, à sa sœur FANNY... en France.

Nous sommes en 1841...

*A Madame Mimaud Lacoste,
née Kuhne à Marmande,
Dépt de Lot et Garonne*

Saint Pierre Martinique le 20 juin 1841

Ma chère sœur,

Sous l'influence de la douleur où j'étais le 18 j'ai écrit à M. Samazeuilh pour lui annoncer le malheur qui m'est arrivé de perdre mon épouse chérie, je n'ai pas eu la force de t'écrire. Je n'ai pu que le prier de te communiquer cette triste nouvelle.

Pour satisfaire aux dernières volontés de ma pauvre Fanny, je suis obligé d'avoir la douleur de me séparer de mon fils, de le faire partir pour la France par la première occasion, qui aura lieu le 10 juillet prochain.

Le Capitaine Nouvel, mon ami, a promis à ma pauvre Fanny d'en avoir soin comme si c'était son fils et j'ai de bonnes raisons de croire qu'il le fera.

C'est un galant homme.

Le navire Le Gard sur lequel j'embarquerai Frédéric mettra la voile du 10 au 15 juillet au plus tard. J'ai recommandé ce cher enfant à M. Samazeuilh pour le placer dans une bonne pension de son voisinage.

Tu verras bientôt, ma chère sœur, ton petit neveu qui est sans contredit un fort joli petit créole. Elisa m'a dit que ma nièce Zulmé était bien charmante. S'il en est ainsi je t'assure qu'ils feront tous les deux une jolie paire de cousins.

Je te recommande donc ainsi mon fils unique et te prie, s'il va à Marmande, de bien le surveiller et de lui rendre le séjour qu'il y fera aussi agréable que possible. Ce que tu

feras en sa faveur, ma chère sœur, je le regarderai comme une marque de ton bon souvenir et je t'en conserverai la plus vive reconnaissance.

Adieu ma chère Fanny, je t'embrasse ainsi que mon neveu Oscar et ma nièce Zulmé d'un cœur bien désolé qui vous est toujours bien dévoué.

Mes compliments d'amitié à ton mari.

Ton bon et affectionné frère.

F. Kuhne.

Je t'écrirai plus longuement dans la lettre que te remettra mon cher Frédéric.

*A Monsieur Kuhne fils – St Pierre
Saint Pierre de la Martinique, le 8 juillet 1841*

Mon cher fils,

Dans peu de jours j'aurai la douleur d'être séparé de toi. Je serai privé du bonheur de t'embrasser tous les matins, de te prodiguer les soins de ma plus tendre affection. Le respect religieux que j'ai pour les dernières volontés de ta pauvre mère, qui m'a fait promettre de t'envoyer en France le plus tôt possible, ne me permet pas de différer ton départ. D'ailleurs c'est pour ton bonheur je l'espère. Cette pensée me console.

Tu seras donc, mon cher fils, éloigné de ton père, privé des soins de ta pauvre mère, pour ainsi dire isolé dans le monde ; mais cependant recommandé à mes parents dont je connais la loyauté et les bonnes dispositions à la favoriser et qui auront pour toi, je n'en doute pas, les soins et les attentions et l'amitié que tu mériteras.

Je vais donc, mon cher Frédéric, te donner ici quelques conseils sur la manière dont il faut te conduire pour te faire aimer et chérir de tout le monde.

A bord, fais attention que tu dois considérer M. Le Capitaine Nouvel comme (ton) père et qu'en cette qualité tu lui dois les plus grands égards et la plus grande soumission, comme à toutes les personnes dont tu dépendras telles que M. Samazeuilh, tes tantes Fanny et Genny, et ta cousine Elisa.

Tâche par ta bonne conduite de te faire aimer des passagers. Cela t'attirera des égards et des attentions qui pourront te procurer des douceurs, car tu sais qu'un enfant maussade est toujours haï de tout le monde.

A ton arrivée à Bordeaux, si Dieu te fait cette grâce, tu iras à ta première sortie à la messe pour remercier Dieu de

t'avoir protégé et fait arriver à bon port. Ayez toujours l'attention dans tes prières, fais-les régulièrement et à haute voix, le matin et le soir.

Evite les occasions que tu pourras avoir d'offenser Dieu.

Occupe-toi à bord. Travaille, prends tes livres, écris un journal de la traversée où tu mettras jour par jour les choses remarquables que tu verras en mer, telles que les yoles, les navires que vous rencontrerez, etc etc.

Tu éviteras par-là l'oisiveté et l'ennui.

Tu sais d'ailleurs que dans quelque rang et quelque condition que tu soyes, tu dois aimer le travail. Je t'en ai donné l'exemple ainsi que ta pauvre mère. Tu n'es pas riche mon fils. Ceux qui te disent que tu es riche, te trompent, ce sont des flatteurs.

Je fais aujourd'hui de grands sacrifices pour t'envoyer en France et pour accomplir les dernières volontés de ta pauvre mère.

Mets donc, mon cher fils, le temps à profit pour bien t'instruire, car s'il plaisait à Dieu de me retirer de ce monde avant que tu ayes fait ton éducation, tu serais peut être bien à plaindre.

Aime donc, toujours, le travail pour obéir à la justice de Dieu qui a condamné l'homme au travail. C'est le meilleur moyen de réparer des années malheureusement employées au luxe et à la vanité que de travailler pour vêtir les pauvres.

Soyes à table bien discret, bois et mange pour réparer tes forces et mieux remplir tes Devoirs. Evite l'intempérance, la sensualité et l'avidité car la gourmandise est un grand défaut.

Renonce à l'inclination que tu aurais de faire une chose inutile, réprime la curiosité d'apprendre certaines nouvelles, parle peu et à propos, ayez des manières honnêtes à l'égard des personnes pour lesquelles tu te sentiras de l'éloignement.

Souviens-toi mon fils des dernières paroles de ta pauvre maman quand elle te donna sa Bénédiction « mon fils, soyez toujours bien sage, respectueux et obéissant envers les personnes dont vous dépendrez ».

Soyes donc, mon cher Frédéric, toujours bien sage, bien respectueux et obéissant. Tu as promis cela à ta pauvre maman.

Afin de ne pas oublier cette recommandation tu la répèteras à la fin de tes prières ordinaires le matin et le soir.

Quand tu seras en pension gagne l'amitié de tes professeurs par l'aptitude au travail et une conduite sage et régulière. Fais-toi aimer de tes camarades et mets beaucoup de discernement dans le choix de tes amis. Evite soigneusement la société de ceux auxquels tu auras découvert quelque vice et autres vilains défauts.

Attache toi de préférence à la société des personnes plus âgées que toi, car étant plus raisonnables elles pourront te donner de meilleurs conseils.

Ne néglige donc rien de ce qui pourra t'être profitable afin de revenir plus vite faire le bonheur d'un père qui t'aime bien tendrement.

Songe bien que le temps est précieux et qu'il en reste peu quand on connaît la multitude de ses devoirs et quand on veut les (bien) remplir.

Adieu mon fils, que Dieu te prenne en sa sainte et bonne garde, qu'il te préserve de tout danger. Que Dieu te donne la prudence et la sagesse.

Je te donne ma bénédiction. Que le Seigneur te bénisse comme je te bénis.

Ton bon et affectionné père.

F. Kuhne.

*A Madame Mimaud Lacoste,
née Kuhne à Marmande (47)
Saint Pierre de la Martinique, le 14 juillet 1841*

Ma chère Fanny,

Je t'ai écrit le 20 juin pour t'annoncer l'irréparable perte que j'ai faite dans la personne de mon épouse aimée. Je t'annonçais en même temps le prochain départ pour la France de mon cher Frédéric. C'est lui qui te remettra cette lettre.

Je viens donc de nouveau ma chère sœur, te recommander cet enfant tant chéri de sa pauvre mère, mon fils unique, l'objet de mes plus tendres affections. Tu l'aimeras, j'en suis sûr en le voyant. Je te vois déjà lui donner un tendre baiser, car il porte la recommandation sur sa figure.

S'il va à Marmande te voir comme je le pense, rends-lui le séjour qu'il y fera le plus agréable que tu pourras.

Je te recommande sa toilette, veille bien à ce qu'il porte rigoureusement le grand deuil, qu'il soit toujours propre, comme sa propre mère avait l'habitude de le tenir. Elle a bien recommandé qu'on ne laisse aller jamais son fils avec de vieux chapeaux ni de vieux souliers.

Adieu ma chère Fanny.

Sous l'emprise de la douleur que m'a causé cette séparation, je ne puis que te prier d'être toujours bien persuadée du dévouement et de l'affection que j'ai pour toi.

Je t'embrasse ainsi que ma charmante nièce, Zulma et mon neveu Oscar.

Mes amitiés à ton mari.

Ton tout affectionné frère.

Kuhne

*A Monsieur Frédéric Kuhne
Chez Monsieur Mimaud, huissier à Marmande*

Bordeaux le 30 septembre 1841

Je réponds donc mon cher Frédéric à la lettre que tu m'as écrit le 28 courant et viens te dire que puisque tu n'éprouves pas le besoin de venir à Bordeaux pour me voir et me faire tes adieux, je ne dois point te dire d'y venir, ni de troubler tes amusements. Tu peux donc rester bien paisiblement à te divertir. Seulement je viens te recommander de m'envoyer de suite et courrier par courrier, une lettre pour ton père.

Il sera heureux d'en recevoir une de fraîche date.

Mais il ne faut point négliger, car le « Gard » a déjà descendu la rivière et je vais le rejoindre le 9 novembre sans faute. Il faut donc que j'aie les lettres avant.

Ta malle, ton parapluie et tout ce que tu as laissé chez moi est prêt à être livré au premier commissionnaire que tu enverras les prendre. Aussi, tu peux l'envoyer de suite si tu es pressé parce que maintenant c'est M. Samazeuilh qui restera chargé de tout ce qui te concerne.

Madame Nouvel, Mademoiselle Irma, Madame Mouvante et Madame Caussade ont vu avec peine que tu les avais complètement oubliées. Elles pensaient que tout l'intérêt qu'elles t'avaient porté leur avait mérité ton affection. Elles sont bien désappointées que depuis longtemps on ne trouve plus dans tes lettres la moindre marque de souvenir. Cela n'est pas bien et il semble pour moi tout aussi étrange que Monsieur Mimaud qui est présent lorsque tu écris ne t'ai pas fait apercevoir de cette inconcevable négligence qui ressemble à de l'ingratitude.

Présente mes civilités à mes Dames tes tantes, bien des choses à tes oncles.

Adieu mon pauvre Frédéric, sois sage et sincère envers tes parents. Rappelle-toi souvent de la meilleure et la plus respectable des mères, pense au plus tendre des pères, au souvenir de tous ces bons parents. Tu auras, je n'en doute pas, le désir de te rendre digne de leur affection. Reçois mes adieux, les vœux que je fais pour ton bonheur, et ne doute jamais de ma bien sincère amitié.
Je t'embrasse de tout cœur.

Nouvel